

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance - Session 2027

ANNEXE A : JUSTIFICATIF D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Nom de naissance : Nom d'usage (ou d'épouse) : Prénom :

Date de naissance : Numéro de candidat :

RÉCAPITULATIF D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : compléter un justificatif par expérience professionnelle

Justificatifs à joindre listés page suivante

Dates de mon activité professionnelle	Durée de mon activité professionnelle	Type de structure	Age des enfants	Coordonnées de la structure	Responsable de la structure
Du au	Nombre de semaines : Nombre d'heures par semaine : Nombre total d'heures :	☐ Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ☐ Ecole maternelle ☐ Accueil Collectif pour Mineurs (ACM) ☐ Assistante Maternelle Agréée (AMA) ou Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) ☐ Organisme de garde d'enfants	☐ de 0 à 3 ans Ou ☐ de 3 à 6 ans	Nom de la structure : N° de SIRET : Adresse :	Nom : Prénom : Fonction :
Description des activités effectuées par le candidat					

Tableau à remplir sans rature, à dupliquer si nécessaire

Fait à, le

Signature du responsable de la structure :

Cachet de la structure :

Je suis candidat avec de l'expérience professionnelle, je joins à mon justificatif d'expérience professionnelle complété :

☐ une photocopie de mon contrat de travail ou de mon certificat de travail couvrant la période déclarée

ET

☐ une photocopie des bulletins de salaire couvrant la période déclarée

Je suis apprenti (c'est-à-dire candidat en apprentissage), je joins à mon justificatif d'expérience professionnelle complété :

☐ une photocopie des 2 pages de mon contrat d'apprentissage (Cerfa n°10103*14)

☐ un justificatif attestant que j'ai effectué au moins 3 semaines/96 heures auprès d'enfants de 0 à 3 ans dans le cadre de mon contrat d'apprentissage

Si mon lieu d'apprentissage ne m'a pas permis d'effectuer au moins 3 semaines/96 heures auprès d'enfants de 0 à 3 ans, alors je réalise un complément de stage auprès de ce public et je complète l'annexe B intitulée justificatif de stage.

Je suis candidat avec de l'expérience professionnelle auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 6 ans : l'organisme doit être agréé pour la garde à domicile d'enfants de moins de 3 ans.

Je joins à mon justificatif d'expérience professionnelle :

☐ une photocopie de l'agrément de l'organisme pour la garde d'enfants de moins de 3 ans